

Titre de la fonction :

Technicien(ne) en entretien d'équipements de traitement

Période d'affichage :

Du 12 au 26 février 2025

Groupe :

Cols bleus

Type d'engagement :

Auxiliaire

Service :

Infrastructures et gestion des eaux

Sommaire du poste

La personne titulaire du poste de technicien(ne) en entretien d'équipements de traitement, sous la supervision du Contremaître en eau potable, assume un rôle au niveau de l'inspection et de l'entretien préventifs et correctifs des divers équipements. Elle s'assure, avec ses collègues, de la qualité de l'eau et de la quantité produite. Cette dernière doit assurer des périodes de gardes (selon la convention collective) afin de pouvoir répondre aux urgences et maintenir à jour ses connaissances ainsi que les procédures de traitements des eaux afin de remplacer les techniciens en traitement d'eau, lorsque requis. Finalement, elle doit répondre à toute autre requête relative à son service.

Exigences:**Formation**

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Conduite de procédés de traitement de l'eau, diplôme d'études Collégiales (DEC) en assainissement de l'eau ou formation connexe.

Expérience

- Minimum : 2 ans.

Autres exigences

- Permis de conduire, classe 5;
- Connaissance de niveau de base de la suite Office (Word, Excel et Outlook);
- Connaissance de la chaîne de traitement de l'eau potable;
- Formation sur la santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (Carte ASP).

Atouts

- Connaissance de logiciels de contrôle de procédés pour le traitement d'eau potable, l'opération des postes de pompage et de gestion de données relatives aux installations;
- Connaissance des infrastructures municipales;
- Formation en espace clos;
- Formation en cadenassage;
- Formation sur la protection respiratoire;
- Formation sur l'utilisation des appareils respiratoires;
- Connaissance du SIMDUT.

Salaire :

Le salaire est établi selon la classe 10 de la convention collective des employé(e)s manuels (cols bleus), soit au taux horaire minimal de 38,01 \$ et un taux horaire maximal de 43,22 \$ (taux 2024).

Horaire :

L'horaire variable en fonction des besoins du service (entre 40 ou 42 heures par semaine).

Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.